



PLAN LOCAL D'URBANISME

4.2 Plan de zonage


Echelle : 1/5 000ème



PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal - 8 Juin 2017



Source : IGN® BD-Parcellaire - Juin 2016



Zonage réglementaire

- 1AUB
- 1AUL
- 2AU
- A
- Ai
- N
- Nh
- Nj
- UA
- UBa
- UBb
- UI
- UL

Prescriptions

- ★ Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 du code de l'urbanisme
- ★ Elément de patrimoine repéré au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- ⚡ Point de vue repéré au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme
- ▨ Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme
- ▭ Orientation d'aménagement et de programmation au titre de l'article L151-6/7 du code de l'urbanisme
- 🌳 Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du code de l'urbanisme
- 🌿 Espace paysager protégé au titre des articles L151-19 et L151-23 du code de l'urbanisme
- 🌿 Bande de protection des lisières de 50m au titre du SDRIF
- ▭ Périmètre de réciprocité au titre de l'article L111-3 du code rural et de la pêche maritime

Liste des emplacements réservés

N °	Description	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Extension du cimetière	Commune	2184
2	Elargissement de la voirie : pan coupé et 3m à partir de l'alignement	Commune	216
3	Elargissement de la voirie : pan coupé	Commune	53
4	Elargissement de la voirie : création d'une place de retournement	Commune	292
5	Elargissement de la voirie : 2m à partir de l'alignement	Commune	195
6	Elargissement de la voirie : 2m à partir de l'alignement	Commune	414
7	Création d'une voie de desserte : 9m de large	Commune	388

